

# **COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE du 7 novembre 2013**

Début du conseil à 17h30.

## **Présents :**

**Les enseignants :** Anne-Gaël LE GOFF, Laurent DEBIEU, Nathalie FELETTI, Natacha KASEL, Elise LAUVERNAY, Sarah SAVY, Christine URLIC, Mickaël BOUHAIL.

**Les parents élus :** Yann BELLOIR, Edith BONNEL, Muriel HENRY, Elodie MONDOLFO, Jean-Baptiste SUQUET, Virginie THOMAS, Dalila YOUNES.

**Représentante de la mairie :** Josiane GISSELBRECH

**DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) :** Nathalie MANGIN.

**Excusée :** Maud GROSSET

## **Ordre du jour :**

1. Vote du règlement intérieur
2. Les élections des représentants de parents d'élèves
3. Structure et organisation de l'école
4. Les différents projets et fêtes sur l'école
5. La mise en place des APC
6. les travaux réalisés et à envisager

Questions FCPE :

Coordination maternelle/élémentaire

Programme des films diffusés pendant les récréations pluvieuses.

Voyages et sorties scolaires

Vote de la motion proposée par la mairie concernant les rythmes scolaires.

---

## **1) Vote du règlement intérieur**

Le règlement ayant été modifié l'année dernière et conforme aux exigences des différentes parties présentes.

Le règlement intérieur est validé à l'unanimité

Il reste identique à celui proposé l'année dernière.

Une copie a déjà été délivrée à tous les élèves de PS lors de l'inscription. Pour les élèves de MS et GS un exemplaire sera transmis aux parents dans les cahiers de correspondance.

## **2) Les élections des représentants de parents d'élèves**

483 inscrits, 200 votants

14 sièges pourvus sur 16 possible par la FCPE, unique liste à se présenter

8 titulaires et 6 suppléants

Toutes les classes sont représentées.

Le trombinoscope est réalisé et Mme THOMAS en est la présidente.

### **3) Structure et organisation de l'école**

8 classes :

2 classes de petits : 27 + 26

1 classe de petits/moyens : 26

2 classes de moyens : 26 + 27

1 classe de moyens/grands : 26

2 classes de grands : 26 + 27

Soit au total : 211 élèves

Moins de double niveau que l'année dernière.

Pas d'élèves attendus.

Il n'y a pas eu de défection chez les petits notamment du fait de l'inscription individuelle des petits en juin.

L'année prochaine il y aura probablement plus de moyens et grands, et une moindre capacité d'accueil pour les petits.

### **4) Les différents projets et fêtes de l'école**

- KERMESSE de fin septembre : 620 euros environ récoltés pour 300 euros d'investissement.

Point de vue des parents : Très belle fête. Très belle organisation.

Petit bémol : Pas beaucoup de volontaires pour tenir les stands. Manque d'engagement des parents autres que représentants.

Point positif : buvette dans les classes sur cour et participation généreuse des parents pour les gâteaux et autres denrées alimentaires.

- MARCHE DE NOEL : programmé le vendredi 20 décembre 2013.

Volonté de mieux répartir l'exposition pour que tout le monde puisse en profiter de la même façon.

Tarif libre.

- SPECTACLE POUR ENFANTS OFFERT PAR LA MAIRIE :

Pas encore déterminé. Ni le spectacle, ni la date. 2 représentations. Spectacle de maximum 45 min.

- CARNAVAL : Thème des couleurs

Travail en parallèle avec l'école Victor Hugo

Ronde des contes sur le même thème. Chaque instituteur(rice) passe dans toutes les classes pour raconter le conte qu'il(elle) aura choisi. Tous les enfants vont ainsi rencontrer tous les enseignants de l'école et vont pouvoir mettre un visage sur un nom.

APC (Activité Pédagogique Complémentaire) sur le même thème également courant mars

Date du carnaval à déterminer car impossible à faire ni le 22 mars ni le 29 ni la semaine suivante car 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales puis installation du conseil municipal.

- **PROJET D'ECOLE**

Ouvrir l'école au monde extérieur : ville, commerçants, milieu associatif

Coopération avec le club des HORTENSIAS (Service municipal d'animation en faveur des retraités). Première intervention mardi 12 novembre.

Intervention une fois par semaine dans 5 classes.

Intervention de 7 personnes sur les thèmes suivants : chants et comptines, lecture d'album, jeux de société. 2 à 3 intervenants par classe en même temps. Durée 30 min.

Volonté de créer des liens, des rencontres avec le « monde extérieur ». Lien avec la crèche par exemple.

Lien avec le relais d'assistantes maternelles privilégié par la représentante de la mairie.

- **PISCINE** : Pour les GS au 3<sup>ème</sup> trimestre

- **COOPERATIVE** : 1<sup>er</sup> appel de fonds : 3515 euros  
325 euros par classe et 25% pour l'école soit 915 euros

Demande du ministère de l' Education Nationale de faire le moins de sorties payantes. Tout en sachant qu'il y a très peu d'endroits gratuits et que rien n'est totalement gratuit. Exemple : gratuité des entrées pour les enfants à la ménagerie mais coût pour la classe de 57 euros (parking pour le car et entrées des accompagnateurs). Montant à prélever sur le budget de la coopérative de classe.

- **PHOTOS INDIVIDUELLES** : le 18/11/2013

12 euros la pochette. Même photographie que l'année dernière  
Pourcentage de la recette pour la coopérative de l'école.

- **PHOTOS de CLASSE** en fin d'année

## **5) La mise en place des APC (Activité Pédagogique Complémentaire)**

Mise en place obligatoire pour l'école mais présence des enfants soumise à l'accord parental.

2h par semaine, 36 heures dans l'année pour les enfants.

Validation obligatoire par l'IEN (Inspecteur de l'Education Nationale)

Projet APC de 11h30 à midi refusé par l'IEN.

Nouvelle proposition lundi et jeudi de 16h30 à 17h30 pour l'ensemble des élèves de GS.

Thème choisi : DEVENIR ELEVE

autonomie, compréhension des consignes

7 ateliers :

- Sciences et jardinage
- Arts plastiques en lien avec le projet d'école
- Musique et fabrication d'instruments
- Jeux de société X2, règles et consignes
- Fabrication d'objets
- Arts visuels et codage

Pour la période d'aujourd'hui à Noël. Changement de thème par période.  
En cours d'année intégration des MS aux APC.  
Groupe de 10 enfants.

Mise en place assez complexe car de nombreuses questions sont soulevées à la mairie telles que :

- L'enfant qui assiste à l'APC et normalement inscrit au goûter est sous quelle responsabilité ???
- Qui se chargera du nettoyage des classes si elles sont occupées de 16h30 à 17h30?
- Comment s'organisera le goûter pour les enfants restant à l'APC ?

## **6) Les travaux réalisés et à envisager**

TRAVAUX REALISES :

- PEINTURE : plus que ce qui était initialement prévu : ont été repeints, la loge de la gardienne, le bureau de la directrice, le couloir du haut, le hall, la classe 2 (celle des GS- Sarah)
- TOILETTES du haut améliorés et plus fonctionnels, un bac en plus dans les toilettes du bas
- ARMOIRE fermée pour produits d'entretien dans le couloir du haut
- ORDINATEUR et connexion internet

DEMANDE à la mairie d'occuper l'espace entre les murs de l'école et les grilles côté esplanade pour création de parcelle « jardinage »

DEMANDE également que les agents de la mairie n'interviennent pas sur les parcelles « jardinage » sans autorisation de l'école.

Problème de TELEPHONIE en cours de traitement.

Alarme en cours d'installation. Système inactif à ce jour.

TRAVAUX A FAIRE :

- Sol préau
- Travaux de peinture dans l'ensemble des classes : classe 8 (Anne-Gaël) et classe 1 (Natacha) ou classe 3 (Maud) en priorité.
- Travaux de peinture du plafond dans l'escalier qui mène au 2<sup>ème</sup>
- Tous les sols LINO du premier étage
- Nettoyage ou remplacement des rideaux
- Auvent à la sortie des classes 6 et 7 (dans la cour) pour accéder aux toilettes tout en étant protégé.
- Aménagement du local au 2<sup>ème</sup> étage en local « réserve »
- Huisserie classe 2 et joints de fenêtres, problème de fuite

- Peinture mur de la cour les portes et contour de portes ayant déjà été refaits.

C'est le service technique qui gère le chauffage. Problème de température froide dans les classes du RDC ainsi que dans le bureau de la directrice et dans la salle des maîtres.

DEMANDE spécifique du DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) : Demande renouvelée d'avoir l'expertise légale en amiante et en plomb de l'école. Les documents présentés aux parents représentants en juillet dernier et au DDEN sont des documents de « mairie » et non des documents légaux.

## **QUESTIONS représentants parents FCPE :**

### **1. Coordination Maternelle / élémentaire**

Complexité de gestion interne pour mettre d'accord les enseignants sur une date de commune donc difficile de gérer en externe pour éviter que des dates se chevauchent. D'autre part l'école voit ses élèves répartis sur 4 élémentaires. Nous devrions donc nous caler sur l'ensemble des écoles, ce qui est impossible à mettre en place

Les dates de réunion parents-enseignants sont définies par chaque enseignant. La directrice harmonise mais ne peut obliger à ce que la date soit la même pour tous.

L'école essaie dans la mesure du possible de s'accorder avec sa voisine « l'école élémentaire » surtout par exemple pour que les kermesses n'aient pas lieu le même jour.

### **2. Quels sont les films diffusés pendant les récréations pluvieuses ?**

La projection de film se fait uniquement les jours de fortes pluies pour que les enfants puissent sortir de leur classe.

Diffusion adaptée à l'âge des enfants. Court métrage de 20 min privilégié.

2 classes en salle vidéo maximum à la fois. Une plage de maximum 20 min par jour par classe (ou le matin ou l'après-midi) pendant le temps des récréations.

Intervention des parents qui en fait précisent que beaucoup de parents ne font pas la distinction entre ce qui est projeté sur le temps de l'école à proprement dit et sur le temps périscolaire.

L'école n'a pas à fournir une liste de films et s'appuie sur la confiance des parents. La programmation n'est pas figée. Elle évolue avec le projet d'école.

Possibilité de projeter un support vidéo pour des raisons pédagogiques.

### **3. Voyages**

Pas de projet de voyage cette année pour notre école.

Demande de projet « voyage » à déposer en mai à la mairie pour l'année suivante à la discrétion de l'enseignant. Aucune obligation des enseignants à réaliser des voyages avec leur classe.

## **VOTE DE LA MOTION PROPOSEE PAR LA MAIRIE SUR LES**

## **RYTHMES SCOLAIRES**

Lecture de la Motion à l'ensemble des personnes présentes.

Demande de soutien de la mairie pour présenter le schéma dérogatoire lors de la réunion plénière du 18 novembre prochain.

La mairie doit faire une proposition au DASEN (Directeur Académique des Services de l' Education Nationale) avant la mi décembre.

La mairie en tant « qu'agent de l'état » doit mettre en application cette réforme en septembre 2014.

Vote POUR à l'unanimité de cette motion.

Accord unanime qu'il aurait été préférable de voter POUR cette motion après la réunion plénière.

Pour rester cohérent avec le conseil de leur école les parents votants soutiennent le projet dérogatoire mais restent très mitigés sur la bonne mise en application de la loi.

Les parents votent "OUI" pour soutenir le conseil et optent pour la solution la moins pire (c'est à dire le schéma dérogatoire) mais à l'unanimité les parents sont CONTRE la réforme telle que présentée actuellement.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 20h00.